

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

Tunis-Tunisie France
 Un an..... 10 fr. Un an..... 12 fr.
 Six mois..... 6 » Six mois..... 7 »
 Trois mois..... 4 » Trois mois..... 5 »
 PAYABLES D'AVANCE

RÉDACTEUR EN CHEF : EM. LACROIX

Rédaction et Administration : Boîte aux Lettres, 18, Rue d'Espagne — TUNIS
 LES ANNONCES SONT REÇUES À L'ADRESSE DU JOURNAL

La Petite Tunisie ne paraît que le vendredi du 15 juin au 30 septembre

ANNONCES

Annonces diverses..... la ligne 0 40
 Réclames..... 0 60
 Chronique locale..... 1 50
 PAYABLES D'AVANCE

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis

Tunis, le 26 Juillet 1894.

NOUVELLE LEVÉE DE BOUCLIERS

Il fallait s'y attendre !

La publication dans l'Officiel français du 1^{er} juillet, fixant les quantités de marchandises tunisiennes auxquelles s'appliquent les dispositions de la loi du 19 juillet 1890 accordant l'admission en franchise ou des traitements de faveur à certains de nos produits à leur entrée en France, devait amener cette nouvelle levée de boucliers chez nos bons et tendres amis d'Algérie.

Comme un seul homme, tous se sont levés devant le nouveau péril qui les menace, depuis Dukers, le président belge de la Chambre de Commerce de Constantine, jusqu'au minotier Lavie en passant par les journaux farinards de la province de Constantine.

Ah ! il faut entendre, en ce moment, tout ce monde jeter des cris de paon ou plutôt de chat écorché. On dirait vraiment, parce que nous bénéficions de certaines franchises, pour quelques-unes de nos marchandises, à leur entrée en France, que l'Algérie est menacée d'un péril sans précédent dans les annales de l'univers.

Nous voyons d'abord un compère, négociant marseillais, qui écrit au Lavie en question, « qu'il a trouvé dans un sac de blé dur, en provenance de Tunis, du blé de la Plata » et, naturellement, le Lavie en saisit officiellement son bon et excellent ami Dukers — un des rares présidents de Chambre de Commerce, dit un journal de Philippeville, qui aient osé élever la voix contre ces fraudes et les signaler au gouvernement !

Ce Marseillais, des Martigues, à moins qu'il ne soit de Constantine ou de Guelma, dit dans sa lettre à Lavie :

« Les Tunisiens n'ont rien trouvé de mieux que de faire des achats directs pour profiter des primes et revendre ces blés à Marseille comme blés de Tunis.

Cette qualité de blé, à première vue, paraît très belle, mais elle ne peut être employée pour la fabrication des semoules. Les résultats sont loin d'être satisfaisants. N'y aurait-il pas moyen d'arrêter ce trafic, car la plupart de ces blés sont vendus ici comme produits de Tunis et nous reviennent mélangés avec du blé nouveau ; il est assez difficile de reconnaître le mélange. »

Cette fois, dit l'Union Républicaine, journal de Philippeville, comme on le voit, l'accusation est bien précise et elle émane d'une source incontestable — incontestable évidemment !

Aussi, l'honorable président de la Chambre de Commerce de Constantine a-t-il envoyé l'échantillon à Paris pour être communiqué aux personnes compétentes, ajoute l'Union.

Nous verrons bien, dit notre confrère, si ce commerce malhonnête se continuera encore longtemps.

Et nous aussi, nous voulons que la lumière se fasse ; nous la voulons pour vous confondre.

Qui nous dit que vous n'êtes pas complices, vous tous d'Algérie, dans le mé-

lange de blés de Tunis et de la Plata que vous dites avoir trouvé dans un sac en provenance de la Régence.

Quel était donc le vendeur de ce fameux sac en question ? l'acheteur ?

Vous feignez d'ignorer que les principaux commerçants en céréales en Tunisie sont des Algériens, vos compatriotes, qui envoient des employés ici, chez nous, pendant la récolte.

Ces commerçants vous les connaissez bien ; ce sont les Toche, les Lavie, les Bertagna, les Dukers et autres Guily et Salfati sans oublier les Tessier et d'autres dont les noms nous échappent.

Et parce qu'un d'entre vous fait peut-être de la fraude, vous voudriez que le gouvernement ou du moins le Parlement rapportât la loi de 1890 ! c'est un comble, un véritable comble d'audace.

Que vous et les vôtres fassiez de la contrebande, cela se pourrait. S'il y a des fraudeurs en Tunisie, ce ne peut être que les oiseaux de passage qui nous arrivent du département de Constantine, car nous sommes, nous, Tunisiens, trop intéressés à conserver les avantages d'une loi pour aller nous amuser, par des manœuvres déloyales, par des fraudes, à nous en faire perdre le bénéfice.

Et qui aurait intérêt, à part vous, à ce que la Tunisie ne jouisse plus desdits avantages que nous procure cette excellente loi de 1890 ?

Les beaux jours reviendraient pour vous ; nos céréales seraient obligées de reprendre le chemin de Bône, de transiter dans cette ville pour le plus grand profit des Lavie, des Dukers, des Toche, etc., qui percevaient, dans le temps, deux francs par quintal tout juste pour recevoir lesdites céréales, les faire transporter au bateau et les réexpédier sous leur nom.

Ah ! nous comprenons fort que le coup a été dur. Se voir enlever du jour au lendemain quelque chose comme un million de quintaux à deux francs l'un, cela faisait un joli gâteau à se partager entre peu de personnes.

Vos accusations, pour cette fois-ci, excellents amis, tombent d'elles-mêmes. A l'avenir, donnez-nous donc les noms des expéditeurs, des destinataires, des compagnies de transport, et faites vérifier à quai Marseille et alors le gouvernement verra si réellement il y a des fraudeurs, et s'il ne doit pas retirer à ces J... f..., pour nous servir d'une expression du maire de Bône, l'autorisation d'expédier des céréales de Tunisie en France sans préjudice de la peine correctionnelle qu'ils n'auraient pas volée.

Mais vouloir faire rapporter une loi, parce qu'il y a peut-être un fraudeur en Tunisie et que ce fraudeur pourrait être, qui plus est, un Algérien, c'est une aberration mentale qui appelle les soins du savant docteur Blanche.

Encore une fois, chers compatriotes, assez de boucliers en l'air contre un pays qui ne vous demande rien.

Chamaillez-vous entre vous, si vous le jugez à propos et ne venez pas voir la paille que nous avons dans notre œil, mais regardez plutôt la poutre que vous avez dans le vôtre.

Vous ferez joliment bien.

TRISTE FIGURE

Il paraît que notre section tunisienne fait assez triste figure à l'Exposition universelle de Lyon, si nous en croyons un ami qui, retour de Paris, s'est arrêté deux jours, exclusivement pour visiter notre section, dans le Lugdunum des Romains, aujourd'hui chef-lieu du département du Rhône.

D'après notre ami, rares sont les produits tunisiens exposés : ça et là quelques bouteilles d'huile, de vin, quelques sacs de blé et d'orge, de fèves ; les organisateurs ont eu plutôt en vue de faire connaître au public les produits que nous demandons à l'étranger, c'est-à-dire que nous importons, que ceux que nous produisons. C'est une faute.

Grande, à notre sens, aurait dû être la place occupée par les produits de la Tunisie, qu'on ne saurait trop faire connaître au dehors.

En dormant, madame, vous l'avez échappé belle, pourrions-nous dire à la population de notre ville, qui a failli avoir une bonne petite épidémie de petite vérole noire, grâce à l'incurie de notre municipalité qui, dans l'occurrence, a complètement failli à tous ses devoirs, même les plus élémentaires, nous avons le regret de le lui dire.

Voici de quoi il s'agit : Il y a quelque temps, une directrice d'école de notre ville, tombait malade. Renseignée sur la maladie dont elle était atteinte, celle-ci en continua pas moins, autant qu'elle le pouvait, à vaquer à ses occupations, non toutefois, sans avoir recommandé à sa bonne de garder le secret le plus absolu sur sa maladie : la petite vérole noire.

Le mal ne faisant qu'empirer, elle dut finalement garder la chambre et, quelques jours après, elle rendait le dernier soupir.

Comme c'était son devoir, notre municipalité aurait dû immédiatement faire désinfecter l'école où était logée cette directrice, afin d'éviter la contagion.

A la municipalité, nous ne savons qui, répondit que cela ne les regardait pas, que c'était au directeur de l'Enseignement à faire le nécessaire !

En pareil cas, semblable langage nous surprend énormément de la part de nos municipaux. Comment, voilà une pauvre femme qui meurt, d'une maladie contagieuse, dans un établissement public fréquenté par des centaines d'enfants, et la municipalité avertie osé répondre que cela ne la regarde pas !

Ce n'est ni plus ni moins qu'insensé ! Si c'est ainsi qu'elle a souci de l'existence de ses concitoyens, nous ne lui en faisons pas notre compliment.

Son premier devoir, avertie, aurait dû être de faire désinfecter immédiatement l'école en question, quitte après, à faire payer la dépense par l'Enseignement Public.

Il n'y a pas eu contagion, fort heureusement pour nous, mais n'empêche qu'elle a manqué gravement à ses devoirs ; c'est un mauvais point, ajouté à pas mal d'autres, que nous avons le regret de porter à son actif.

Et l'ami Chidiac ?

L'enquête ouverte sur le compte de cet excellent ami est-elle close ?

Qu'en est-il résulté ? M. Chidiac est-il sorti de cette épreuve blanc comme neige ou noir comme le dernier des démons ?

S'il est innocent, pourquoi ne l'autorise-t-on

pas à poursuivre le journal arabe qui l'a si violemment attaqué ?

S'il est coupable, pourquoi ne le renvoie-t-on pas avec tous les honneurs qui lui seraient dûs ?

RAPPEL A L'ORDRE

Il nous semble que le conseil municipal de Bizerte empiète sur ses attributions lorsqu'il émet des vœux dans le genre de celui émis jeudi dernier, 19 juillet :

Le conseil. Après avoir attentivement examiné la question des Services postaux de la Méditerranée en ce qui concerne la Tunisie et l'escale de Bizerte.

Considérant : Que les raisons invoquées par les Chambres de Commerce et d'Agriculture de Tunis contre l'escale de Bizerte, ne reposent sur aucune base réelle ;

Que ces raisons sont spécieuses et toutes de sentiment :

Qu'aucun argument probant n'a démontré le préjudice porté aux relations postales ou au commerce de Tunis, voire même au prestige de cette ville comme capitale ;

Qu'au surplus, les Chambres de Commerce et d'Agriculture de Tunis ne peuvent représenter que leurs électeurs et n'ont aucun droit pour parler au nom de la colonie entière ;

Qu'il y a lieu dès lors de n'ajouter qu'une importance relative à leurs dires.

Considérant d'autre part : Que l'escale de Bizerte aura pour effet de raccourcir les distances entre la Tunisie et la mère patrie, ce qui doit être le principal but d'un service postal rapide à organiser.

Pour ces motifs et pour ceux déjà exprimés par le conseil dans sa séance du 24 avril 1893,

Emet le vœu : Que la Commission des Services postaux, maintienne pour la ligne postale directe entre la France et la Tunisie, le tracé suivant : Marseille, Bizerte, Tunis et retour, trois voyages par semaine.

Non seulement le gouvernement doit annuler pareil vœu qui sort des attributions de la commission municipale, mais il doit rappeler ladite commission à l'ordre, pour s'occuper de choses dont elle n'a pas à connaître.

Nous espérons que M. Valensi, chef du bureau des Communes ne faillira pas à son devoir.

Ainsi soit-il.

Nous avons été questionné au sujet du nouveau scandale qui serait à la veille d'éclater dans notre police.

Nous attendons d'avoir en mains toutes les pièces nécessaires pour en reparler.

Une fois en possession de celles-ci, alors nous dirons de quoi il s'agit.

PROFILS ET SILHOUETTES

M. Vayssié
 Directeur de l'Agence Havas

Un petit jeune homme, prétentieux très infatué de sa personne, dont l'ambition consiste, dit-on, à singer feu le cardinal Richelieu, ministre de Louis XIII.

Pointilleux, obséquieux, mielleux et gommeux.

Directeur d'une vraie sinécure, puisque c'est un petit jeune homme de dix-huit ans qui fait marcher l'agence.

L'ami le plus sûr et le plus dévoué. Ne peut voir ses intimes sur le pavé. Les recommande d'une façon toute particulière en agitant le spectre de quinze journaux à sa dévotion (Voir la *Libre Dépêche*).

Se fait gentiment éconduire. Accepte assez bien le refus en suçant la pomme de sa canne; tout comme lorsqu'il lance un compliment à l'une de ces dames du monde qui... du clan, veux-je dire, où l'on n'aime ni les boutiquières ni les femmes des colons.... arrêtons là la liste.

Signes particuliers: l'admiration de tous pour la coupe de sa barbiche et le coup d'épée qu'il donna sans le faire exprès.

(Seront continués.)

LA LIGNE DE NEBEUL

Commencée depuis vingt-cinq jours à peine, la construction de cette ligne marche rondement.

La Société des Batignolles a eu la main heureuse en confiant à M. de Salma la construction des premier et deuxième lots qui vont de la station d'Hammam-el-Lif à Fondouk-Djedid.

Sous l'habile direction de cet entrepreneur qui n'emploie journallement pas moins de deux cents ouvriers, déjà près de quatre kilomètres de travaux de terrassement sont achevés et, dans quelques jours on pourra jeter le ballast et poser la voie.

Au train dont va M. de Salma, il est plus que probable que les 12 kilomètres qui séparent Hammam-el-Lif de Fondouk-Djedid seront achevés en quatre à cinq mois.

Il serait à désirer que M. Lacot, entrepreneur du troisième lot, fasse aller aussi rondement les choses et que la Société des Batignolles ne perde pas de temps à distribuer les lots qui relient Grombalia d'Hammamet-Nebeul, Sousse et d'Hammam-el-Lif à Menzel-bou-Zalfah; la ligne de Sousse et les embranchements de Nebeul et Menzel pourraient être inaugurés au mois d'août 1895; puis on continuerait par la construction de la ligne de Tunis à Zaghuan et au pont du Fahs. Ce faisant, tout irait bien.

Nous ne terminerons pas ces quelques lignes sans adresser à M. Rouvier nos

remerciements, car il faut bien le dire, c'est bien grâce à sa ténacité que nous avons enfin nos chemins de fer.

Nous avons reçu le prospectus des plus alléchants que distribue M. Seigle, en France, dans le but de placer 2,000 actions de 500 fr., soit un million pour la construction et l'exploitation de notre Casino.

Nous publierons ce prospectus.

BIEN JUGÉ

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, qu'un certain M. Rousseau, caissier du *XIX^e Siècle*, journal parisien qui mène, depuis cinq ou six mois, une violente campagne contre la Compagnie Générale Transatlantique et son honorable président, M. Eugène Péreire, avait introduit une instance devant le tribunal de Commerce de la Seine, à l'effet d'obtenir la dissolution de la Cie Générale Transatlantique, pour certaines irrégularités qui auraient été commises d'après le dire de ce Rousseau, porteur de deux actions seulement de ladite Compagnie.

Le tribunal de la Seine, dans un jugement fortement motivé, a débouté purement et simplement ledit sieur Rousseau qui s'est fait, a-t-il dit, en l'occurrence, l'instrument inconscient de quelques personnalités qui ont intérêt à voir tomber une compagnie de navigation des plus puissantes, qui fait notre orgueil national.

Cette décision du tribunal de Commerce de la Seine avec ses attendus et ses considérants a produit le meilleur effet partout où la Cie Générale Transatlantique a des agences, et notamment à la Bourse de Paris.

Il faut espérer que ce jugement mettra fin aux débordements d'inexactitudes et de renseignements archifaux que se plaît à publier le journal parisien le *XIX^e Siècle* dans un but que chacun devine sans qu'il soit besoin de mettre autrement les points sur les i.

CONSULTATION

Le Docteur. — Eh! quoi, chère madame, seriez-vous souffrante?

La Cliente. — Non, docteur, je suis embarrasée.

Le Docteur. — Embarras gastrique?

La Cliente. — Non: de cœur.

Le Docteur. — Et vous venez me consulter pour ça?

La Cliente. — Vous seul pouvez me venir en aide. Dois-je aller aux eaux ou aux bains de mer?

Le Docteur. — Ça m'est parfaitement égal.

La Cliente. — A moi aussi, généralement; mais, cette année, je suis très perplexe... Tous les jours mon mari me demande ce que nous ferons cet été et je ne sais que lui répondre.

Le Docteur. — Pourquoi?

La Cliente. — Parce que je ne suis pas encore bien fixée sur ce que vous devez m'ordonner... Vous le savez, mon mari a confiance en vous.

Le Docteur. — Il est vrai que je suis le seul de ses amis...

La Cliente. — Ça n'est pas à ce point de vue-là... C'est comme médecin... Donc, je suis perplexe, très perplexe... Vous allez comprendre.

Le Docteur. — Je ne demande pas mieux.

La Cliente. — Sachez donc que Paul va à Aix-les-Bains...

Le Docteur. — Bon!

La Cliente. — Et qu'Alfred va à Hammam-el-Lif.

Le Docteur. — Eh bien!

La Cliente. — Eh bien! je ne puis pas décider à savoir si c'est Paul ou Alfred qui vaut le mieux pour... ma santé.

Le Docteur. — Diable!

La Cliente. — Qu'en pensez-vous?

Le Docteur. — Mon Dieu, madame, je ne puis pas savoir... C'est à vous de juger.

La Cliente. — Voilà le difficile!... Alors, vous ne pouvez pas me donner un conseil?

Le Docteur. — Dame!...

La Cliente. — C'est bien! Je vais tâcher de me rendre compte par moi-même.

Le Docteur. — C'est ce qu'il y a de plus sage.

La Cliente. — Mais, je vous tiendrai au courant.

Le Docteur. — Vous serez bien aimable. (La dame sort.)

Deux heures plus tard, la cliente revient, le visage légèrement coloré.

La Cliente. — Docteur! Docteur!

Le Docteur. — Comment! c'est encore vous?

La Cliente. — Oui... En vous quittant, je suis allée passer une heure chez Paul, puis une heure chez Alfred...

Le Docteur. — Eh bien!

La Cliente. — Eh bien! ordonnez-moi Hammam-el-Lif... Il n'y a pas de comparaison!

GAVROCHE.

REVUE DU MOIS DE JUIN

Le 1^{er} juin. — Démission du ministère hongrois. — Désordres à Sofia (Bulgarie).

Le 2. — M. Casimir-Périer est élu président de la Chambre des députés. — Troubles en Sicile; condamnation du député Felice.

Le 3. — Manifestation socialiste au Père-Lachaise. — Fêtes à Caen, pour l'inauguration du palais des Facultés.

Le 5. — Démission du ministère italien, présidé par M. Crispi. — Interpellation, à la Chambre des députés, au sujet d'un propos qu'aurait tenu le général de Galiffet.

Le 6. — Ouverture, à Paris, de la Conférence internationale des compagnies de chemins de fer. — Le député Toussaint est condamné à dix jours de prison pour ses agissements dans la grève de Treigny.

Le 7. — Déclarations du ministre des Affaires Etrangères, à la Chambre des

députés, au sujet de la politique française en Afrique.

Le 8. — Différend franco-siamois, au sujet du mandarin Phra-Yot.

Le 10. — Mort du sultan du Maroc, Muley Hassan.

Le 12. — Les Chambres votent 2 millions pour la défense des intérêts français en Afrique.

Le 13. — Formation du nouveau ministère italien, sous la présidence de M. Crispi.

Le 14. — Le lieutenant Schiffmacher, du 4^e de ligne, est blessé mortellement pendant une revue, par le général Edon.

Le 16. — Explosion du feu grisou à Troppau (Autriche): deux cents mineurs sont brûlés. — Attentat, à Rome, contre M. Crispi. — Muley Abdul Aziz est reconnu sultan du Maroc par les puissances.

Le 17. — Explosion d'une bombe de dynamite à Bruxelles. — Le grand prix de Paris est gagné par le cheval français « Dolma-Bagché ».

Le 18. — L'anarchiste Meunier, auteur présumé de l'explosion du restaurant Véry est amené à Paris.

Le 19. — Le roi d'Italie envoie 1,000 francs pour sa souscription au monument que se propose d'élever au maréchal de Mac-Mahon un comité formé à Magenta.

Le 20. — Voyage du tzarévitch en Angleterre. — Grève des boulangers de Lisbonne, comme protestation contre les patentes.

Le 21. — Grand meeting, à Leeds (Angleterre), contre la Chambre des lords.

Le 22. — Grand incendie à Londres. — Publication d'une encyclique du pape sur la paix. — Arrestation à Berlin, du chambellan Leberetch von Kotze, accusé de diffamation contre l'empereur.

Le 23. — M. Carnot quitte Paris pour aller visiter l'Exposition de Lyon. — M. Ballot est nommé gouverneur civil du Dahomey. — Explosion de grisou, dans la mine « Albion », près Cardiff (Angleterre); deux cents mineurs sont brûlés.

Le 24. — M. Carnot, président de la République, est poignardé dans sa voiture, à Lyon, par un Italien nommé Caserio.

Le 25. — La Chambre italienne, à la nouvelle de la mort de M. Carnot, lève la séance en signe de deuil. — La population lyonnaise dévaste les magasins tenus par des Italiens.

Le 26. — Tous les souverains envoient des adresses de condoléance à Madame Carnot. — Grève des ouvriers mineurs en Ecosse: cent mille grévistes.

Le 27. — M. Casimir-Périer est élu, par le Congrès, président de la République par 451 voix.

Le 28. — Demande à la Chambre italienne, d'un crédit de 100,000 francs, pour le rapatriement des ouvriers italiens établis en France.

Le 29. — Les Chambres votent un crédit de 100,000 francs pour les obsèques de M. Carnot.

Le 30. — Inauguration par le prince de Galles, du pont tournant construit sur la Tamise, à la hauteur de la tour de Londres. — M. Charles Dupuy est invité à conserver le ministère de l'Intérieur et la présidence du conseil des ministres.

MARCEL ROBERT.

(4) Feuilleton de la *Petite Tunisie*.

Confidence

Le matin. Jolie erreur du printemps entré en scène avant son tour et pressé d'en sortir. Le Bois est tout moite et tiède: l'herbe s'est verdie, les arbres ont des tons violets que le soleil égratigne d'orange. Des buées grises et bleues reculent les fonds d'allées; une senteur envahissante et forte, un parfum de sève en mouvement monte du sol et tombe des branches. Et il y a des frissons de vies invisibles dans les taillis.

Des ailes font des rayures brusques dans l'air blond; des cris pointus d'oiseaux en gaieté partent, tout près ou lointains. Une oppressante douceur émane de ce coin de coquette nature fausse si bien ajusté à la taille des songeries qui s'y viennent promener; on se sentirait presque triste, si l'on n'avait un tel besoin de vivre....

Un duc débouche à l'angle de l'allée des Acacias, mené par une mince, élégante femme — cheveux au benné — en costume tailleur, dont le cheviot gros gris s'égaie des chromes du gilet en foulard: une aile du même jaune aigu à sa toque grise, très crâne. A côté d'elle, une amie, autre exemplaire

du même type un rien transposé: même costume tailleur, bleu seulement, même toque, même crânerie gentille — tout cela atténué, moins sûr de soi, un brin de mélancolie candide dans les yeux, une nuance d'hésitation dans le geste. Les cheveux noirs, souples et jeunes.

On empierre l'avenue des Acacias; au loin s'aperçoivent des barrières qui interdisent l'avenue.

La dame rousse passe la mèche du fouet sur le rein de ses cobs qui accélèrent leur trot, et la voiture file très vite jusqu'à la jolie allée longeant le saut de loup qui mène à Saint-James.

La dame rousse met alors ses chevaux au pas et la brune dit doucement:

— C'est gentil à toi d'avoir pensé à venir me prendre... Il fait si beau ce matin!

— Oui. Aussi ça ne durera pas.

— Pour moi, c'est sûr... puisqu'il va falloir que je retourne là-bas.

— En effet, ta mère n'a plus besoin de toi ici. Elle est complètement rétablie?

— Voilà longtemps. Je serais déjà partie si je n'avais pas des tas de courses à faire.

— Pas de ressources à Amiens?

— Pas d'autres que Paris.

— Je te dirai, au fait, que rien ne m'a plus étonné que cette idée de te marier à Amiens... Amiens, où est-ce? Est-ce que ça existe?..

Je t'aurais joliment déconseillé ça, si j'avais été à Paris au moment de cette affaire-là. Mais tu avais complètement cessé de m'écrire depuis mon mariage à moi, et moi-même j'étais tellement occupée... Comme c'est loin déjà toutes ces choses!

La dame rousse songe un moment, soupire d'une façon très légère, comme si un des boutons de son corsage tendait un peu, cingle une branche du bout de sa mèche de fouet, et reprend:

— Qui vraiment: une drôle d'idée... épouser M. Pornichet... directeur de la Société des Phosphates de la Somme!... ce sont des choses dégoûtantes, ces phosphates? un peu comme du guano, n'est-ce pas?... On ne peut pas aimer un homme qui s'appelle Pornichet et qui tripote dans des engrais! Il est riche, je sais bien; mais vraiment tu pouvais trouver mieux... Explique-moi pourquoi ton Pornichet... Il faudra bien que je le connaisse quelque jour, ce Pornichet... car nous allons nous voir maintenant que nous nous sommes retrouvées... Allons explique-moi Pornichet.

La dame brune a un peu rosé. Elle dit d'une voix très basse, tout en désignant d'un mouvement de tête le groom assis, en une attitude figée, sur le siège, derrière le duc:

— Inutile qu'on nous entende... je te conterai cela tout à l'heure, en marchant.

— A cause de Joé? Il ne comprend pas un

mot de français... c'est pour cela que je le fais toujours suivre avec le duc... Vas-y sans crainte.

Mme Pornichet hésite un peu, puis, dans un élan courageux:

— Eh bien!... après la preuve de confiance que tu m'as donnée en m'emmenant l'autre vendredi à l'exposition de l'Epatant... et en me présentant M. d'Archevalle...

— Il est gentil, n'est-ce pas?

— Charmant!... Et puis j'ai été très touchée de la franchise dont tu as fait preuve vis-à-vis de moi... Aussi...

La dame brune se recueille et, les yeux très loin, glissant parmi les arbres en une contemplation distraite, commence ainsi son récit:

M. Pornichet n'est pas beau, a un caractère parfois difficile; sa fortune sera jolie un jour, mais pour l'instant est assez ordinaire. Je n'ai jamais eu le moindre entraînement vers lui, il m'a toujours mortellement ennuyée... seulement M. Pornichet habite Amiens!

La dame rousse donne des marques d'inquiétude et regarde son amie avec un arrondissement de ses yeux railleurs qui indique surabondamment qu'elle a complètement cessé de comprendre.

(A suivre.)

M. Rouvier nous reste

Après nous, le *Paris* dément le déplacement de M. Rouvier comme Résident à Tunis.

Il n'aurait jamais été question, ajoute ce journal, de déplacer de Tunis un Résident qui jouit — chose rare — de la sympathie publique et dont la population entière verrait avec peine le départ.

M. Rouvier nous reste donc, nous en sommes enchantés.

Distinction honorifique

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir la distinction honorifique dont vient d'être l'objet le sympathique et estimé docteur Kaddour ben Larbey.

Sur la proposition du vice-président de la municipalité, S. A. le Bey lui a conféré la croix d'officier du Nichan Iftikhar, pour le dévouement qu'il apporte dans l'exercice de sa profession.

Qu'un malade le fasse appeler, le docteur accourt lui donner ses soins, sans s'inquiéter si c'est un riche ou un pauvre. Le docteur Kaddour ne fait aucune distinction entre l'un et l'autre, ce qui est assez rare chez nos médecins.

Nos félicitations les plus sincères.

M. Riffault, chargé d'affaires, devant rentrer dimanche à Tunis, retour de congé, il est probable que notre Résident général s'embarquera lundi pour France.

Bienvenue

Nous avons reçu le deuxième numéro d'un nouveau journal illustré et satirique qui vient de faire son apparition en notre Tunis, sous la direction de M. G. Damias.

Son titre : *l'Éclat de rire*.

Nous lui souhaitons cordialement la bienvenue, longue vie et prospérité.

Agapes fraternelles

Les officiers de Réserve du 4. Zouaves ont banqueté lundi au Casino d'Hamman-el-Lif.

Nous voyons avec plaisir ces agapes fraternelles entre membres de notre colonie, destinés, peut-être un jour, à marcher ensemble à l'ennemi.

Le préfet Deffès

Hier, on parlait de M. Rivaud, préfet du Rhône, pour remplacer notre sympathique Résident, aujourd'hui c'est, paraît-il, M. Deffès, préfet des Bouches-du-Rhône qui serait appelé à recueillir la succession de M. Rouvier.

Inutile, encore une fois, de dire que tous ces bruits sont de vulgaires canards.

M. Terras, président de la Chambre d'Agriculture, offre, dimanche, en sa propriété d'Ahmet-Zaid, un grand dîner en l'honneur de M. Rouvier qui a bien voulu accepter l'invitation.

D'étonnement en étonnement

Décidément, il sera dit qu'Hamman-el-Lif devra étonner tout le monde.

Non seulement, en moins d'un an, la face de cet endroit a changé du tout au tout, grâce à une fée magique — lisez Hackenberger — mais encore, aujourd'hui, nous tombons en extase en voyant les maisons pousser comme des champignons du jour au lendemain, sous l'habile direction de M. Bianchi, l'entrepreneur bien connu.

M. Bianchi a résolu de construire une vingtaine de chalets, de plusieurs pièces chacun, en moins de vingt jours.

C'est un véritable tour de force, on l'avouera, que nous sommes bien aise de contrôler, tant cela nous semble impossible.

Et M. Bianchi, pourtant, affirme que tout sera prêt en temps voulu.

Encore la « Chorale »

La « Chorale » a l'intention, dit-on, de faire appel au concours pécuniaire du gouvernement pour se rendre à Lyon.

Nous espérons qu'on y regardera à deux fois avant de donner des fonds à une société qui risque fort, comme nous l'avons dit, de remporter des trognons de choux en guise de lauriers.

Ouverture du Crédit Foncier et Agricole d'Alger

Le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, dont les bureaux sont situés 18, rue Es-Sadikia, dans l'ancien local de la Trésorerie, a ouvert ses guichets lundi et commencé immédiatement ses opérations.

Très bien.

Compagnie de navigation mixte

Le vapeur *Kabyle*, capitaine Azibert, partira directement pour Marseille le samedi 28 juillet 1894, à 6 heures du soir.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'agence de Tunis, 11, rue Es-Sadikia.

Petite requête à la Compagnie du B.-G.

La Cie du Bône-Guelma ne trouve-t-elle pas que l'éclairage de la gare d'Hamman-el-Lif est devenu bien insuffisant depuis que le public se porte en foule dans cette station balnéaire.

Un voyageur, devant nous, à midi, l'autre soir, se casser une jambe en montant dans le wagon boggi.

Nous sommes certain qu'il nous aura suffi de signaler cette lacune pour que la Compagnie du B.-G. s'empresse d'y remédier en faisant placer une douzaine de lanternes-appliquées à la gare d'Hamman-el-Lif.

Au Casino d'Hamman-el-Lif

On apprendra avec plaisir que l'administration du Casino vient de passer un traité d'un mois avec le célèbre ballet du « Politeama Tunisino » qui jouera tous les soirs des pantomimes à faire tordre de rire les plus réfractaires à la gaieté.

Nous félicitons vivement l'administration du Casino de cette excellente acquisition; le public lui sera reconnaissant des sacrifices qu'elle s'impose, en se portant, chaque soir, en foule, au Casino d'Hamman-el-Lif.

On nous prie de porter à la connaissance du public que le Concert de la « Brasserie Kessler » donnera demain samedi, une soirée de famille, au bénéfice des pauvres, avec le concours de plusieurs artistes amateurs de la ville. — Programme choisi.

Le résultat de la soirée sera versé entre les mains du président de la municipalité.

AVIS

Le cabinet de consultations de M. le docteur Kaddour ben Larbey est transféré depuis le premier juillet 28, avenue de Bab-Djedid.

Consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures.

Changements de domicile

Le domicile de M. Sébault, huissier est transféré rue des Maltais n° 10.

L'étude de M. Arnol, huissier, anciennement rue des Maltais 40, est transférée rue d'Italie n° 7.

CASINO D'HAMMAN-EL-LIF

Dimanche, 29 Juillet 1894

DEUX REPRÉSENTATIONS DE FAMILLE
de 3 à 6 heures
et de 8 1/2 à minuit.

par toute la troupe complètement renouvelée et le Ballet du « Politeama Tunisino. »

Restaurant de premier ordre

Déjeuner : 3 fr. — Dîner : 3 fr.

Un train partira d'Hamman-el-Lif à minuit et quart.

AVIS

Le Président des Habbous a l'honneur d'informer le public que la Djamaïa vient d'acquiescer par voie d'échange, une propriété connue sous le nom de henchir « Bou-Halloufa », située sur la route de Bizerte à 26 kilomètres de Tunis, près le pont de la Medjerdah qui forme sa limite nord. Cet henchir se compose de 138 hectares de très bonne terre de culture, 3 hectares en jardins-clôturés en cactus et plantés en oliviers, figuiers et vignes et 1 hectare de terrain vaseux. Il renferme, en outre, un bordj avec un premier étage, un fondouk, deux magasins, un moulin et une écurie.

S'adresser à l'administration des Habbous soit pour l'achat, soit pour la location.

A VENDRE OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer.
Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2^e et moitié de 3^e feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.

Maisons de maître et de fermier, Bâtiments d'exploitation, 2 norias.
Adjacente à la propriété une construction louée à usage de café maure.

Prix modéré.
Facilités de paiements.
S'adresser à l'Administration du journal.

CAVES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie

Commission-Exportation

Tunis. — rue de la Sebka, 5, — Tunis
SERVICE RAPIDE A DOMICILE

MAGASIN GÉNÉRAL

Avenue de France 22, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES & Cie

Encouragés par le succès que nos complets lawn-tennis avaient obtenu l'année dernière, nous avons voulu, cette année, donner une plus grande extension à ce rayon et augmenter considérablement la variété des modèles. Aujourd'hui, nous pouvons offrir à nos acheteurs un choix très complet de costumes ou vestons, ayant tous une coupe irréprochable et des dispositions nouvelles; leurs prix très modérés les mettent à la portée de tout le monde.

Nous avons apporté le même assortiment dans nos vestons de flanelle, tussor, coutil, alpaga; nous mettons en vente ces articles dès aujourd'hui.
Notre préoccupation constante étant de faire de chacun de nos rayons une spécialité, nous ne craignons pas de signaler à l'attention des acheteurs notre rayon de bonneterie et chaussures, qui renferme un assortiment splendide de chemises satinette, tussor, batiste, foulard, etc., nos chaussures bords de mer, avec et sans semelle caoutchouc, en un mot toute notre chaussure d'été pour hommes, dames, enfants et fillettes.

Etouffes de toutes sortes pour robes : satinette, zéphyr, nousseline, de laine, pongé, foulard, schanting.
Chapeaux pour dames dernière nouveauté. Casques de toutes formes et toutes sortes, couvre-nuque.
Par suite d'une diminution assez sensible sur la valeur de l'argent, les divers articles de la maison Christofle ont subi à leur tour, une différence très appréciable.

Seul dépositaire pour la Tunisie
de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs. Les 6 flacons 10 francs
Dans toutes les pharmacies.

Se défier des Contrefaçons

DÉPOT : PHARMACIE NÉE

Maison Veuve G. BARBERA

Marchand-tailleur, civil et militaire
Avenue de France, maison Bodoy

Grand assortiment de draperies hautes nouveautés

DE LA SAISON

pour complets sur mesure

Chapeaux, Chemises, Cravates, etc.

Prix Modérés

HAMMAN-EL-LIF

A LOUER

PLUSIEURS APPARTEMENTS

NON MEUBLÉS

S'adresser à Madame BIANCHI, à Hamman-el-Lif.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Messieurs les Propriétaires qui ont des vins à vendre peuvent faire leurs offres à M. Dury, bureau de la *Petite Tunisie*, Tunis.

Domaine POTIN CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

Vin rouge - Vin blanc - Eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^e, bureaux : à l'entrepôt du domaine, rue de Portugal.

CORDONNERIE TOULOUSAINE

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, rue Al-Djazira, Tunis

GUERISON assurée des catarrhes vésicaux écoulements anciens et récents, Urétrite, Cystite, Gravelle, incontinence d'urine.

(deux sexes) par les SAVONNÉS MÉXICAINS.

Dépôt principal : PHARMACIE GAGLIARDO.

A Tunis, le flacon 3 fr.; par poste 3 fr. 30

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 75 millions entièrement versés

AGENCE DE TUNIS

M. Th. PROUST, Directeur

Escompte, recouvrement, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages.

DÉPÔTS A VUE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit les dépôts à vue; il leur sert un intérêt fixé à 20/0.

DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit des fonds à échéances fixes; l'intérêt de ces dépôts est fixé actuellement :

De 1 an à 2 ans 3 0/0
De 3 ans à 4 ans 3 1/2 0/0
De 5 ans et au delà 4 0/0

Gérance d'Immeubles

CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

S'adresser à M. BERTIER, 12, rue de Paris.
Excellentes références.

MONTS DE PIÉTÉ DE TUNISIE

Autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, RUE SIDI-KADOUS ET RUE DES GLACIÈRES, 67
Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires { 69, rue de la Kasba,
12, rue Kachachine.

P. PERRIN

BOUCHERIE LYONNAISE

28, rue d'Italie, Tunis

La plus ancienne boucherie française

ARRIVAGES TOUTES LES SEMAINES

BOEUF & VEAUX DE FRANCE

A LOUER

Maison de plusieurs pièces aux environs de la Kasbah.

S'adresser à M. BOUCHOUCHA, 19, cité Scemama, rue de la Kasbah.

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les tirages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI

TUNIS. — 43, rue des Glacières, 43. — TUNIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au *coaltar saponiné Le Beuf* pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et radier les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

Le Gérant : Em. LACROIX

TUNIS — Imprimerie Omessa, 18 bis, rue d'Espagne

Ligne de Tunis à Hammam-el-Lif

HORAIRE DÉTAILLÉ

| | | | | | | | |
|--------|------------------------|------|------|-------|------|------|-------|
| ALLER | TUNIS.....Départ. | 5 10 | 7 10 | 11 15 | 4 15 | 6 00 | 7 45 |
| | HAM.-EL-LIF...Arrivée. | 5 40 | 7 40 | 11 45 | 4 45 | 6 30 | 8 15 |
| RETOUR | HAM.-EL-LIF...Départ. | 5 30 | 7 30 | 1 15 | 5 00 | 6 45 | 10 45 |
| | TUNIS.....Arrivée. | 6 20 | 8 20 | 1 45 | 5 30 | 7 15 | 11 15 |

Dimanches et jours fériés départ de Tunis : 2 15 et 10 00
départ de Hamm.-el-Lif : 3 45 et 9 15

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

GROS ET DÉTAIL

DOURA FRÈRES

Entrepôt : 14 et 29, Rue des Glacières; Succursale : Avenue Bab-Djedid, 48 -- TUNIS
Denrées éoloniales, légumes secs, conserves alimentaires, confiserie, semoules et farines, pomme de terre, pétrole.

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES
Cognac marque DOURA FRÈRES

Toutes les commandes pour le dehors sont expédiées franco d'emballage rendues en gare.
La maison livre à des prix défiant toute concurrence.

Chauves ! Bénissez-moi !
GRACE A MA MERVEILLEUSE

Lotion Pilogène de Mesmer
Il ne tient qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux

100,000 fr. **100,000 fr.**

seront offerts à celui qui prouvera l'inefficacité de mon traitement.
— Arrêt instantané de la chute des cheveux.

Repousse certaine, rapide et opulente même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux, telles que : la Chlorose, la Siphilis, l'Accouchement et en général le malade aiguës.
Succès aussi complet après l'Eczéma, l'Impétigo, l'Acné sébacée, le Psoriasis, le Pyloritis, la Plique, la Pélade, etc.

Entretien et beauté de la chevelure. — Prix du flacon : 4 fr.
Envoi contre mandat-poste adressé à A. LAUGIER chimiste
Membre diplômé et Médaille de première classe de l'Institut Européen
Successeur de Mesmer.
PARIS — 6, rue Labie — PARIS

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

Aimé EYRIÈS

TUNIS -- 24, rue d'Italie, 24 -- TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL : 10,000,000
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. -- Avances sur récoltes -- Garde de titres. -- Reports. -- Paiement et escompte de coupons. -- Ordres de bourse au comptant et à terme. -- Dépôts à vue et à échéances fixes. -- Encaissements et recouvrements. -- Emissions. -- Souscriptions. -- Chèques et lettres de crédit.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons
POUR COFFRES-FORTS
simples ou incombustibles
FORESTIER Frères (Valnes)
Seul dépositaire pour la Tunisie
A. MODIGLIANI, 4, Avenue de France
(Passage de Tunis).

MESSAGERIES FRANÇAISES

DEMANGE et Cie

Service quotidien régulier

ENTRE TUNIS-SOUSSE & VICE-VERSA

Service des Dépêches, Transports des Voyageurs de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse, au Café du Commerce.

Maison Pierre AUVIN. -- Tunis

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments funéraires

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne. -- Vastes entrepôts : rue d'Italie

N. B. -- Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION

A. PETOLAT, à Dijon

Fonderies et Ateliers de Construction

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis

La maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la gare française, à Tunis

AU CADRAN UNIVERSEL
CHARLES KLOTH

TUNIS -- 17, Avenue de France, 17 -- TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc., etc.

FER QUINA BISLERI

LIQUEUR

VOLETE DIGERIR BENE??

VOLETE LA SALUTE??



STOMACHIQUE RECONSTITUANTE
de Felice BISLERI
MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du vermouth.

L'EAU

de la R. Sergente Angelica de NOCERAUMBRA, légère gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarées par les principales célébrités médicales la reine des eaux de table.

Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI,
19, rue Chaker -- TUNIS



COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0.
— Bons de caisse, bons à un an et deux ans, 3 0/0; bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. -- Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. -- Dépôts à vues et à échéances fixes Garde de titres. -- Paiement et escompte de coupons-Reports. -- Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. -- Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS -- ÉMISSIONS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, Avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23a, rue Al-Djazira (ancien local. -- TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés.

vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'Avenue de France sont chauffés. Les dames en costumes de bal et les enfants en chemisettes pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux tombent-ils en
tremblant-ils?

Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux cheveux leur
couleur et la santé naturelle en leur faisant retrouver les
Cheveux et font disparaître les pellicules. Seul Régénérateur
des Cheveux médicamenteux. Régulateur des cheveux
toujours croissants. -- Réservez-vous un flacon de ROYAL WINDSOR
-- se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs, et tous les Pharmaciens.

Entrepôt : 22, Rue de la Harpe, PARIS
Env. fr sur demande du Prospectus et échantillon gratuits.

POUR
AMÉLIORER
LES GOUTS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
LES SAUCES, LES SAUMONS, LES CROQUANTS

**PRENEZ
DU
VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG**

ENVOYER LA BONNE: LIEBIG
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

MANUFACTURE DE CARREAUX DE FAÏENCE

Fourmaintraux-Tourquin
à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DU BOULONNAIS

Travaux en Ciments

Cuves à vin, enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul GAILLARD architecte, représentant

Bureau et cabinet d'échantillons Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) -- TUNIS

Demander partout

" L'APÉRITIF BELLOT "

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, distillateur à Tunis

Rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départ de Tunis

| | |
|----------|---|
| Lundi | A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdià, Monastir, Sousse. A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct. |
| Mercredi | A 3 heures et demie sur soir : pour Marseille direct. |
| Jendi | A 3 heures et demi du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdià, Sfax, Gabès Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette. |
| Vendredi | A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct. |
| Samedi | A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Callo, Djidjellie, Bougie, Dellys, Alger. |